



**HAL**  
open science

# L'héroïsme-écran de la mort technologique : la célébration du courage civil dans l'accident industriel ou productif au XIXe siècle

Frédéric Caille

► **To cite this version:**

Frédéric Caille. L'héroïsme-écran de la mort technologique : la célébration du courage civil dans l'accident industriel ou productif au XIXe siècle. Le Roux, Thomas. Risques industriels : savoirs, régulations, politiques d'assistance, fin XVIIe-début XXe siècle, Presses universitaires de Rennes, pp.227-254, 2016, 10.4000/books.pur.47422 . halshs-02959739

**HAL Id: halshs-02959739**

**<https://shs.hal.science/halshs-02959739>**

Submitted on 11 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

\* “ L’héroïsme-écran de la mort technologique : la célébration du courage civil dans l’accident industriel ou productif au XIXe siècle ”, dans T. Le Roux (dir.), *Risques industriels. Savoirs, régulations, politiques d’assistance fin XVIIe –début XXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, pp. 227-254.

## **L’héroïsme-écran de la mort technologique : la célébration du courage civil dans l’accident industriel ou productif au XIXe siècle**

Frédéric Caille\*

Dans l’effort de meilleure compréhension de la manière complexe dont s’est noué avec la modernité, et notamment en France, un rapport original Etat - science - industrie, il ne semble pas négligeable de devoir porter une certaine attention au développement étroitement concomitant à celui des pratiques productives elles-mêmes d’un certain nombre de préoccupations et de rituels civiques, de « récompenses d’honneur », consacrés à la fois à la question des secours potentiels en cas d’accidents et à la célébration du courage et de « l’héroïsme civil ». Cela participerait grandement à mieux connaître la manière dont ont pu être mobilisés de manière convergente des pratiques administratives, des savoirs, et au-delà tout un ensemble de représentations, toute une mythologie des réalités et des dangers du travail moderne en vue d’asseoir de légitimer l’ordre industriel naissant<sup>1</sup>.

C’est sans nul doute à François Ewald que l’on doit d’avoir le premier avancé en ce sens une thèse forte sur les enjeux du renforcement du couple symbolique « fatalité-héroïsme », ou si l’on préfère « imprévisibilité et aléas de la nature » *versus* « courage et intrépidité de l’ouvrier », dans l’imaginaire social et au sein de l’appréhension des risques et accidents industriels tels qu’ils émergent à compter du XIX<sup>e</sup> siècle.

L’interprétation des accidents du travail, écrit en substance Ewald, se trouve profondément reconfigurée par le mode de « gouvernement des sociétés industrielles » dont l’économie du patronage et des caisses de secours dans le secteur minier présentent en France le diagramme caractéristique, dès le XVII<sup>e</sup> siècle mais surtout à compter des années 1810<sup>2</sup>. Loin de ne viser qu’à l’aide ponctuelle aux blessés ou à leurs familles, ces dispositifs induisent en effet un nouveau type de « véridiction », une forme « d’objectivation » spécifique de l’ouvrier et des liens qui le relie aux menaces auxquelles il s’affronte. La métaphore, « l’idée-image » qui courra sur le siècle d’un « champ de bataille civilisationnel » associé au progrès et au travail moderne s’impose alors, en même temps que deux grands ensembles de causes et « d’explications » des événements malheureux d’où disparaît l’initiative entrepreneuriale : d’un côté ceux des mystères des éléments matériels échappant encore à la connaissance humaine ; de l’autre ceux des comportements individuels jaugés aux trébuchets divergents de la discipline et de l’esprit d’initiative, de la conformité et de la réactivité, de la prudence et du zèle productif.

---

\* Maître de conférence à l’Université Savoie Mont Blanc

<sup>1</sup> LE ROUX Th., *Le Laboratoire des pollutions industrielles. Paris, 1770-1830*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 20 ;

<sup>1</sup> LE ROUX Th., *Le Laboratoire des pollutions industrielles. Paris, 1770-1830*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 20 ;  
LE ROUX Th. et LETTE M. (dir.), *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit XVIIIe-XXIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 34.

<sup>2</sup> EWALD F., *L’Etat providence*, Paris, Grasset, 1986, p. 285, et sur Goffin p. 254-255.

En d'autres termes, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, un jeu complexe et parfois paradoxal de représentations et d'universaux symboliques intervient dans l'acclimatation et l'acceptation sociale du travail moderne et des risques qu'il transporte. François Ewald en situe même précisément le premier temps de « cristallisation rhétorique » : 1812, au moment de « la campagne orchestrée par l'administration napoléonienne » à l'occasion de l'accident qui touche la mine de Beaujonc, localité du département alors français de l'Ourthe, près de Liège. Un évènement qui voit la récompense par une croix de la Légion d'honneur et une pension annuelle de 600 francs du maître-ouvrier Hubert Goffin, ainsi qu'une forme de paroxysme précoce du récit de l'héroïsme courageux comme paravent et dissimulation des réalités empiriques de la mort industrielle moderne.

Objet à près de trois décennies de distance d'un inventaire critique par l'historiographie récente du risque technologique<sup>3</sup>, la lecture stimulante de l'ouvrage de François Ewald mérite d'être revisitée et complétée à la lumière des hypothèses interprétatives actuelles. Outre celles qui tiennent de manière large à l'invention d'un nouveau « modèle d'anxiété, de vigilance et d'intervention » en direction des nuisances et dangers d'origine productive<sup>4</sup>, il est possible d'utiliser ici des éléments relevant de la meilleure connaissance récente des modalités précoces de médiatisation des accidents et catastrophes, en même temps que des effets qu'y produisent les reformulations opérées par la parole scientifique, administrative, « compassionnelle » ou « civique<sup>5</sup> ».

Au sein de ces processus émerge en effet l'essor considérable de la valorisation du secours porté à autrui dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, laquelle culmine, à compter des années 1880, dans le cadre de la citoyenneté républicaine tant par la voie de l'institutionnalisation d'Etat que par l'intermédiaire des grands supports d'éducation ou d'opinion. Or le mineur Hubert Goffin est l'un des tous premiers « citoyens-sauveteurs » ou « citoyens-secoueurs » dont il est possible de suivre l'expansion régulière de la célébration étatique et para-étatique au moins jusqu'au premier conflit mondial, sauveteur-ouvrier autant qu'ouvrier-sauveteur dont les mots, lors de sa courageuse résolution du 28 février 1812, - « Je veux les sauver tous ou périr avec eux » -, bientôt proverbiaux, deviendront également la devise - *Sauver ou Périr* - d'un grand nombre des premières associations de sauveteurs volontaires<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> FRESSOZ J.-B., *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 239-241 spécialement, et p. 281. On notera néanmoins l'influence et sinon même « l'impulsion » en faveur d'une sociologie de la gestion et de la prise en charge des risques collectifs que donna cet ouvrage qui, sans tout à fait les inventer, élargissait cependant considérablement le champ des questionnements et des objets potentiels de recherche, historiques ou contemporains, sur ces questions.

<sup>4</sup> CORBIN A., « L'opinion et la politique face aux nuisances industrielles dans la ville préhausmannienne », *Histoire, économie et société*, vol. 2, n°2-1, 1983, p. 111-118.

<sup>5</sup> On mesure mieux désormais combien, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, et sur une échelle longtemps sous-estimée, la mise en écriture, la scénarisation, l'invention d'un « journalisme compassionnel » et de formes de valorisations héroïques spécifiques apparaissent comme des éléments fondamentaux des évolutions de l'appréhension sociale des fléaux et catastrophes, notamment naturels. Le travail reste cependant à poursuivre pour les dangers proprement industriels, et c'est aussi l'un des buts du présent papier que de vouloir y inciter. Voir notamment : BOLTANSKI L., *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993 ; COLLAS-HEDDELAND E., COUDRY M. et alii. (dir.), *Pour une histoire culturelle du risque. Genèse, évolution, actualité du concept dans les sociétés occidentales*, Strasbourg, Editions Histoire et Anthropologie, 2004 ; CLAVANDIER G., *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS Editions, 2004 ; FAVIER R. et GRANET-ABISSET A.-M. (dir.), *Récits et représentations des catastrophes depuis l'Antiquité*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes, 2005 ; QUENET G., *Les tremblements de terre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La naissance d'un risque*, Seyssel, Champ Vallon, 2005 ; WALTER F., *Catastrophes. Une histoire culturelle XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Seuil, 2008 ; MERCIER-FAIVRE A.-M. et THOMAS Ch. (dir.), *L'Invention de la catastrophe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Du châtime divin au désastre naturel*, Paris, Droz, 2008.

<sup>6</sup> CAILLE F., *La Figure du Sauveteur. Naissance du citoyen secoureur en France 1780-1914*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006. Pour des éléments très convergents sur la valorisation des citoyens secoueurs

On propose ici un regard qualitatif sur deux terrains d'observation contrastés des processus culturels de long terme qui viennent d'être évoqués. Le premier concerne au plus près l'évènement symptomatique retenu par François Ewald, à savoir la glorification héroïque d'Hubert Goffin, évènement dont la concordance temporelle avec certaines des principales mutations structurelles de la régulation et du développement de l'industrialisation en France mérite d'être réinterrogée. En effet, qu'il s'agisse des acteurs institutionnels, des outils symboliques, et plus largement de la construction stéréotypique et mythologique mobilisée, le cas Goffin revêt à plus d'un titre une dimension pour ainsi dire « paradigmatique » dans la gestion administrative des accidents ou catastrophes telle qu'elle prévaut au XIX<sup>e</sup> siècle. En suivant le « dispositif » que révèle la brochure éditée par le préfet Micoud, et notamment le plaidoyer « para » ou « inter » textuel réglementaire qui la traverse, on entrevoit ainsi les préoccupations d'une administration se voulant désormais à la fois « actrice » et « metteur en scène » de la sécurité minière, un théâtre privilégié, et pour longtemps, du risque industriel moderne. Avec cet évènement s'initient les instruments d'une « pédagogie héroïque » à l'institutionnalisation croissante sur le siècle, et dans laquelle se vérifie la persistance de l'empreinte du maître-ouvrier Hubert Goffin et de son fils.

Dans quelle mesure est-il possible cependant d'associer cette présence durable à la solidité d'un « cadre », ou du moins de « schèmes » ou de « saillances » de perception du risque productif qui s'imposeraient sur le long terme et à la construction desquels les Goffin auraient pu participer ? On s'intéressera pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse, dans un second temps plus bref et prospectif, au terrain des risques industriels urbains de la capitale et aux priorités en termes de secours publics en cas d'accidents qui s'y sont longtemps trouvées privilégiées et mises en avant. Si au niveau national en effet on peut penser que l'accentuation portée par l'administration sur les médailles et modalités d'encouragement honorifique s'explique pour partie par la nature des occurrences accidentelles les plus fréquentes<sup>7</sup>, le dossier ne justifie pas exactement de la même appréciation dans un cadre parisien où la surprenante prééminence accordée au sauvetage fluvial paraît s'inscrire dans une forme sinon d'indifférence ou de dissimulation, du moins d'« euphémisation » plus large de l'accident productif, ce dont témoigne également les gravures de presse de la fin du siècle.

## **« Le dévouement d'Hubert Goffin » et la mise en administration de la sécurité minière**

### ***Les outils symboliques d'acclimatation des réalités minières***

La manière la plus simple d'entrer dans le récit se rapportant au maître mineur Hubert Goffin, et qui fut aussi sans doute celle d'un bon nombre des grands thuriféraires de l'évènement, est le petit ouvrage que supervisa et rédigea pour partie le préfet Charles-

---

voir également dans le présent ouvrage le texte de Sacha Tomic, « La gestion du risque chimique en milieu urbain : les conséquences de l'explosion du magasin Fontaine à Paris en 1869 ».

<sup>7</sup> L'analyse quantitative d'un peu plus de 7.000 récompenses accordée pour actes de courage et de dévouement de 1851 à 1896 par le ministère de l'Intérieur plaide en effet en ce sens. On notera que pour l'utilisation de ce matériau il est difficile de discriminer au sein des rapports annuels au chef de l'Etat utilisés la nature « industrielle » ou non des incendies ou des asphyxies notamment. La catégorie accidentelle la plus proche d'un risque strictement « industriel » est celle des « gaz délétères » (même si elle comprend aussi les fosses d'aisance) ainsi que celle des « accidents divers ». CAILLE F., *op. cit.* : *ID*, « Les distinctions honorifiques comme modalité de l'action publique : esquisse d'une sociographie des médaillés du dévouement courageux (1851-1896) », KALUSZYNSKI M. et WAHNICH S. (dir.), *L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 243-264.

Emmanuel Micoud d'Umons, administrateur confirmé d'une cinquantaine d'année au moment des faits, trente ans de service et chef de division sous plus de vingt ministres comme il l'écrit au cabinet de l'Intérieur en avril 1812<sup>8</sup>. Réalisé en un mois à peine, son opus est moins en effet à proprement parler un « livre » ou « livret commémoratif » qu'une forme assez surprenante et inédite de « dispositif total », dispositif tant proprement scripturaire qu'iconographique dans lequel, sur plus de soixante-dix pages, se juxtaposent :

- des éléments tenant à la description d'un travail industriel minier en voie de devenir vital pour le nouvel ordre productif alors en plein essor (dont un plan grand format dépliant des mines évoquées) ;
- une forme de « storytelling » émotif avant l'heure relatant les diverses et précises péripéties d'un accident se déroulant sur plusieurs jours<sup>9</sup> ;
- deux belles gravures en forme de supports quasi-iconiques du père et du fils courageux, souvent reprises dans des publications au XIX<sup>e</sup> siècle et surlignées de leurs « bons mots » respectifs voués à une préservation légendaire ;
- le détail de la cérémonie officielle de remise d'une récompense symbolique d'Etat exceptionnelle et alors très nouvelle ;
- enfin des développements historiques et juridiques argumentés sur les réformes de sécurité et de gestion que souhaiterait l'administration préfectorale<sup>10</sup>.

Plus que tout autre, la brochure du préfet Micoud est donc bien en premier lieu l'un de ces textes pour ainsi dire « initiatiques » dont l'objectif est de contribuer à ce que « le charbon de terre, rejeté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'acclimate », comme l'écrit Alain Corbin, et avec lui bien entendu les multiples autres potentialités de l'économie industrielle<sup>11</sup>. Cette préoccupation explique pourquoi le texte s'y mêle si étroitement de l'intertexte en une sorte « d'ode » moderne à une activité extractive alors encore méconnue et dont on recherche la justification, la « familiarisation », la « médiatisation » au sens propre en direction des sensibilités contemporaines. En témoigne par exemple, au risque de rompre la linéarité du récit de l'accident proprement dit, le choix de s'attacher à une véritable « pédagogie du travail minier » par l'intermédiaire d'une quasi ethnographie des houillères, desquelles on découvre les outils, les techniques, et surtout le vocabulaire pittoresque explicité sur près d'une vingtaine de notes réparties tout au long de l'ouvrage : serrement, bure, veine, panier, taille, aval, montées, boisage, roisse, machine à feu, machine à molette, havage, amont pendage, croûin, deille, etc...<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> Archives Nationales (AN), F<sup>1d</sup> III/23. On trouve plusieurs lettres d'échanges entre le cabinet et le préfet, visiblement parce que celui-ci a omis d'envoyer des rapports formels des événements, des secours etc. , en complément de celui fourni par l'inspecteur général des mines. Le ministre écrit lui-même au chef de bureau « qu'il s'est trompé mais est excusable », et rassure Micoud. Des éléments visibles en ligne sur la base Léonore des dossiers de Légion d'honneur vont dans le même sens.

<sup>9</sup> « La clé pour ouvrir le cœur, c'est une histoire », selon le mot de l'un des fondateurs du « storytelling management ». SALMON Christian, *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, La Découverte, 2007, p. 72.

<sup>10</sup> MICOUD (D'UMONS) Ch.-E., *Relation des événements mémorables arrivés dans l'exploitation de houille de Beaujonc, près de Liège, le 28 février 1812, suivie Du Précis de ce qui s'est passé le 14 janvier précédent dans celle de Horlot, où 65 mineurs ont péri par l'effet du gaz inflammable, d'une Notice sur les mines de houille du département de l'Ourthe, et du plan des exploitations Beaujonc et Mamonster, avec les portraits d'Hubert Goffin, maître mineur, auquel SA MAJESTÉ a accordé la décoration de la Légion d'honneur, de Mathieu Goffin, son fils, âgé de 12 ans, Publiée au profit des Veuves et des enfants de ceux qui ont péri dans les houillères Beaujonc, Horlot et quelques autres du département de l'Ourthe*, Liège, J. A. Latour, 1812.

<sup>11</sup> CORBIN A., art. cit.

<sup>12</sup> Voir notamment p. 32, où le récit des événements depuis le point de vue des 70 mineurs enfouis, au moment où ils entendent l'arrivée des sauveteurs creusant la galerie de secours, se trouve interrompu par l'évocation des

On est déjà avec cette notice très au-delà, on le voit, de la simple relation préfectorale convenue d'une remise de médaille. Mais encore faut-il la replacer par ailleurs dans plusieurs autres outils de redoublement et de magnification symboliques activés directement par les autorités d'Etat, la « pédagogie par l'héroïsme » venant pour le coup directement redoubler en direction de l'opinion le sens du message industrialiste espéré<sup>13</sup>.

Peu connu et très rarement montré (il est aujourd'hui encore dans un escalier de l'Hôtel de ville de Liège et aucun cliché couleur n'est disponible), le premier et sans doute l'un des plus explicites de ces instruments symboliques est le tableau restituant la remise de la Légion d'honneur à Hubert Goffin, « fait sur les lieux et dont tous les personnages ont été peints d'après nature », et commandé sur la cassette personnelle de l'empereur au peintre Jacques Charles Bordier du Bignon (fig. 1)<sup>14</sup>. L'œuvre est certes, en dépit des promesses de ses conditions de réalisation, bien peu réaliste à divers égards, et notamment par l'improbable posture retenue du préfet qui semble donner à bout de bras sa croix d'honneur, telle une aumône, au brave maître-mineur Goffin. Mais elle fait cependant contraster, et non sans force rétrospectivement au moins, d'un côté une ouverture sur un paysage industriel d'avenir, d'où « sort » ou « déborde » littéralement un peuple nombreux, et de l'autre un empereur-dieu en forme de statue de César qu'entourent les élites locales, l'administration se trouvant très distinctement assurer la transition entre ces deux mondes qui s'entre-regardent au travers de la figure d'un préfet « en pied » et presque « en majesté ».

---

techniques du travail d'extraction : « Bientôt ils reconnaissent qu'on travaille à leur délivrance, et leur espoir augmente d'autant plus, qu'ils distinguent les différents travaux du mineur : *haver*, couper et hotter la veine, sonder et jouer la mine ».

<sup>13</sup> Ce point est souligné par le conservateur du musée de la Légion d'honneur Claude Ducourtial, dans une note sur l'événement synthétique et bien informée de décembre 1964, lisible en ligne sur la base Léonore (dossier LH/1163/48, 6 pages), où il relève notamment : « Pour la première fois peut-être se posait au grand public la question du monde des travailleurs du sous-sol. Héros que sa simplicité rendait plus émouvant, le maître-ouvrier attirait l'attention sur la vie des mineurs, les dangers de leur métier, la misère des familles que les accidents privaient du père. L'opinion s'alertait et, soutenus par elle, les ingénieurs des mines allaient pouvoir, nous l'avons vu, commencer leur œuvre de réorganisation, et de discipline ». On relèvera que son interprétation donne une dimension épique à l'intervention administrative, y compris en la présentant un peu avant comme devant se dresser contre « des traditions séculaires » d'imprévoyance, ce qui n'est nullement le sens de la notice du préfet Micoud lui-même. Voir en ligne :

[http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_1=NOM&VALUE\\_1=G OFFIN](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=NOM&VALUE_1=G OFFIN)

<sup>14</sup> Peinture à l'huile 386 x 485 cm. Base de données de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique : <http://balat.kikirpa.be/photo.php?path=B156922&objnr=10128768&nr=27>. Voir également *Salon de 1812*, tome 1<sup>er</sup>, Paris, Chaigneau Ainé, 1812, p. 66-68. Le croquis reproduit ne correspond pas exactement au véritable tableau.



Fig. 1. Jacques Charles Bordier du Bignon, *Remise de la Légion d'honneur à Hubert Goffin à Liège*, 1812 (Hôtel de ville de Liège)

Le didactisme symbolique du tableau est tel que, sans le commentaire du Salon, on identifierait mal les enfants heureux d'avoir récupéré leurs pères qui se pressent aux pieds de Goffin et de son fils, ni surtout les deux autres garçons décorés qui se tiennent derrière lui, en l'occurrence les frères Thonus, récompensés par l'Etat un an plus tôt pour leur belle attitude lors de circonstances accidentelles très semblables, et mentionnés d'ailleurs eux-aussi dans la notice du préfet Micoud. Dans le tableau comme dans la notice ce sont en définitive deux récits et deux temporalités qui convergent vers une seule et même « histoire », une seule et même geste de lutte courageuse contre la fatalité des choses que le même préfet, déjà, un an plus tôt, détaillait dans la feuille d'annonce du département le 19 février 1811 : deux jeunes garçons restant avec leur père contremaître qui refuse de sortir du fond de la fosse de Champay qui s'inonde, tous trois gratifiés au final par le ministère de l'Intérieur de 300 francs de récompense et d'une médaille en argent<sup>15</sup>.

Ces premiers indices le montrent : le dévouement d'Hubert Goffin vient s'inscrire dans un véritable cycle d'Etat, un processus de légitimation du travail minier profond alors

<sup>15</sup> AN, F<sup>ld</sup> III/23 pour le détail du dossier, qui souligne l'implication un an auparavant du préfet Micoud sur la question. Les deux enfants, comme Hubert Goffin, décident de rester à leur poste avec leur père « résolu de le sauver ou de ne pas lui survivre ».

même que le nombre d'accidents se multiplie (62 mineurs sont morts moins d'un mois plus tôt dans la mine proche du Horloz). Ce processus est prolongé par tout un ensemble de représentations imagées très régulièrement reprises et copiées sur le siècle, qu'ils s'agissent des portraits évoqués des deux Goffin (fig. 2)<sup>16</sup>, des gravures des deux héros assis dans la mine (fig. 3)<sup>17</sup> ou montant sur le « panier » (fig. 4)<sup>18</sup>. On trouve également une autre interprétation de la cérémonie de récompense (fig. 5)<sup>19</sup> reprenant les principaux éléments du tableau de Bordier du Bignon, en particulier la place centrale dévolue à l'administration, tandis que commentaire et titre (« Le courage récompensé ») surlignent la lecture attendue et le didactisme iconographique. On atteint enfin en 1840, dans la série largement diffusée du *Magasin pittoresque* (fig. 6)<sup>20</sup>, reprise elle-même en 1866 dans une série de *Lectures de famille*<sup>21</sup>, loin désormais de tout réalisme, à un style qui évoque les « canards » et autres publications édifiantes dans une réinterprétation des premières gravures où père et fils sont croqués au fond de la mine. Tandis qu'il seront cent ans plus tard dotés, à nouveau ensemble, d'un monument de bronze dans la petite ville de Ans (fig. 7)<sup>22</sup>.



Fig. 2. Léonard Jehotte, *Hubert Goffin et Mathieu Goffin*, 1812

<sup>16</sup> L. JEHOTTE (graveur), L. JOHNS (dessinateur), portraits reproduits hors texte en ouverture de : MICOUD (D'UMONS) Ch.-E., *op. cit.*, p. iv et vii.

<sup>17</sup> L. JEHOTTE (graveur), L. JOHNS (dessinateur), papier imprimé 48,5 x 43 cm, parfois reproduit sans le texte, qui résume les événements et porte une dédicace au Préfet Micoud. Parfois encadré comme ici dans la base de données IRPA : <http://balat.kikirpa.be/photo.php?path=M150533&objnr=10121561&nr=26>

<sup>18</sup> Graveur inconnu, estampe, papier imprimé, A Paris chez Boulard, rue S.t-Martin, n° 112. On peut penser, au vu des visages, qu'il s'agit du même graveur que précédemment, ainsi que dans l'estampe suivante.

<sup>19</sup> Graveur inconnu, estampe, papier imprimé, A Paris chez Boulard, rue S.t-Martin, n° 112.

<sup>20</sup> Le magasin pittoresque, 31, 1840, p. 241 :

[https://books.google.fr/books?id=Dp49RYOQnvUC&pg=PA241&lpg=PA241&dq=Goffin+magasin+pittoresque&source=bl&ots=iwIC8laukU&sig=CzV5rYkJZh6tudBQKk9mzLXCvy8&hl=en&sa=X&ei=98zUVJKiBYTx aMTugdGh&redir\\_esc=y#v=onepage&q=Goffin%20magasin%20pittoresque&f=false](https://books.google.fr/books?id=Dp49RYOQnvUC&pg=PA241&lpg=PA241&dq=Goffin+magasin+pittoresque&source=bl&ots=iwIC8laukU&sig=CzV5rYkJZh6tudBQKk9mzLXCvy8&hl=en&sa=X&ei=98zUVJKiBYTx aMTugdGh&redir_esc=y#v=onepage&q=Goffin%20magasin%20pittoresque&f=false)

<sup>21</sup> CHARTON E., *Lectures de famille choisies dans la collection du magasin pittoresque*, Paris, Librairie du Magasin Pittoresque, 1866, p. 104-109.

<sup>22</sup> Photographie de l'oeuvre du sculpteur liégeois Edger Berchmans, *Le Patriote Illustré*, 1912, p. 473 : <http://lib.ugent.be/catalog/rug01:001201348>





Fig. 3. Léonard Jehotte, *Le chevalier Hubert Goffin et son fils dans la houillère Beaujont*, 1841 - 1860





Fig. 6. *Le magasin pittoresque*, « Février 1812 – Hubert Goffin et son fils, d'après la gravure de Jehotte », 1840

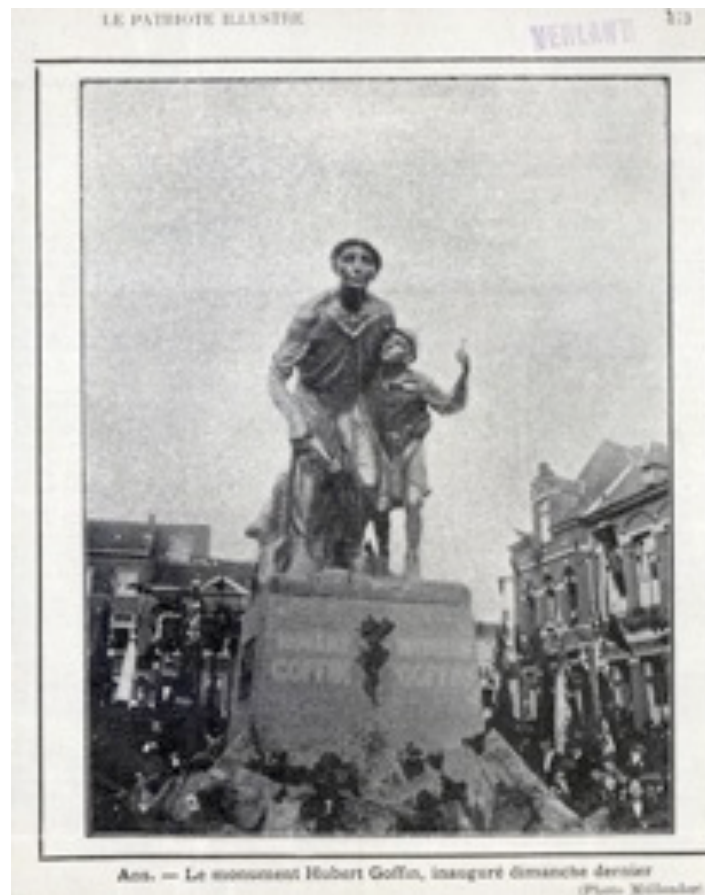


Fig. 7. *Le Patriote Illustré*, 1912.

On ne peut s'arrêter ici en détail sur la manière dont la mise au concours au prix de poésie de l'Institut du « dévouement d'Hubert Goffin » redouble ce travail iconique et diffuse à son tour largement le récit. Mais il est certain que diverses « images », mentales cette fois-ci, en même temps que plusieurs « tropes » de discours infiniment répétés, vont lui assurer une efficacité narrative assez exceptionnelle : ainsi le duo père-fils et sa thématique en arrière-plan de la filiation, la thématique centrale du contremaître prêt à aller jusqu'au sacrifice pour ses ouvriers, les chorus de l'union et de la complémentarité de tous dans les secours (mineurs mais aussi autorités d'Etat avec le préfet, les ingénieurs, les propriétaires des mines voisines<sup>23</sup>), le fil de l'héroïsme civil du peuple reconnu et récompensé jusqu'au plus haut niveau de l'Etat et, bien entendu, la dramaturgie oppressante et si particulière de l'univers de la mine.

Au total ce sont plus d'une douzaine de pièces en vers qui sont publiées sur l'évènement, auxquelles s'ajoutent au moins trois pièces de théâtre, dont *La mine de Beaujonc ou le dévouement sublime (Fait historique)* de Franconi Jeune, drame musical en deux actes donné pour la première fois un mois jour pour jour après le sinistre au Cirque Olympique de Paris, et dont les divers tableaux reprennent un à un les éléments pré-cités<sup>24</sup>. Fait remarquable, l'impulsion étatique dans ce travail discursif considérable réside moins dans l'idée de la mise au concours d'un prix de poésie en tant que tel, ou même dans une commande picturale, que dans le choix de remise de la croix d'honneur et la mise en scène cérémonielle de l'héroïsme industriel. Efficacité redoutable des signes, de cet « insigne » ou « signe de l'insigne » et du « monument métallique » que veut être la décoration, le destin mythologique du mineur courageux peut en effet désormais pour ainsi dire « courir de lui-même » sur le siècle<sup>25</sup>.

Il faut mentionner à cet égard les deux reprises probablement les plus significatives pour le présent propos de l'édifiant destin d'Hubert Goffin, à commencer par celle d'une partie de l'ouvrage de Micoud lui-même dans celui édité par les fameux Corréard et Savigny à propos du naufrage de la frégate *La Méduse* en 1816 au large des côtes du Sénégal dans lequel sont reproduits en l'occurrence la relation de l'évènement et le discours de remise de la décoration. La juxtaposition surprenante de l'odyssée abondamment médiatisée des survivants d'un naufrage livrés aux caprices des flots tropicaux et du calvaire souterrain de valeureux forçats du travail des mines du nord ne vaut pas seulement en effet comme confirmation de la célébrité et du statut exemplaire accordé à l'histoire d'Hubert Goffin. Elle révèle surtout un contraste qui, comme l'écrivent les auteurs, justifie le rapprochement : à savoir celui du traitement différentiel par les autorités des dévouements, c'est-à-dire « les récompenses accordées au mineur et le délaissement où ont languï les naufragés », alors même que certains de leurs « chefs » (dont l'ingénieur-géographe Corréard et le chirurgien de marine Savigny), comme Goffin, « ont voulu rester avec leurs troupes sur le radeau » quand le plus grand nombre des officiers l'abandonnaient en s'enfuyant sur des chaloupes<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> La notice de Micoud revient à plusieurs reprises sur le rôle de Madame Hardy, propriétaire d'une mine voisine, et sur l'aide des autres propriétaires qui prêtent hommes ou chevaux.

<sup>24</sup> FRANCONI H., *La mine de Beaujonc ou le dévouement sublime (fait historique)*, Paris, Barba, 1813. Le rôle de l'administration à travers « l'inépuisable et généreux premier magistrat de Liège » est notamment souligné. Un recensement exhaustif des principaux et nombreux écrits les plus repérables se trouve sur le site historique suivant : [http://www.1789-1815.com/p\\_goffin.htm](http://www.1789-1815.com/p_goffin.htm).

<sup>25</sup> L'insigne de Goffin lui-même est visible sur la page du consulat de France en Belgique, et il a été montré à l'occasion d'une cérémonie de célébration du bicentenaire de l'évènement : <http://www.consulfrance-bruxelles.org/IMG/jpg/P1040537.jpg>. Sur cette dimension et les usages des signes d'honneur : CAILLE F., « Une société de la distinction : politiques de l'honneur », FONTAINE M., MONIER F. et PROCHASSON C. (dir.), *Une contre-histoire de la III<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte, 2013, p. 326-338.

<sup>26</sup> CORREARD A., SAVIGNY J.-B.-H., *Naufrage de la frégate « La Méduse », faisant partie de l'expédition du Sénégal, en 1816*, Paris, Chez Corréard, 1821, p. 466.

Hubert Goffin n'aura pas son Géricault. Mais il est assurément l'un des premiers, et longtemps le seul, à inscrire dans le répertoire héroïque caractéristique de l'imaginaire social du premier XIX<sup>e</sup> siècle, à côté de la catastrophe maritime, un lieu emblématique du travail moderne. Avec lui s'initie une forme de « mise en spectacle » du risque industriel propice à participer durablement, désormais, de son acceptation.

La seconde reprise significative de la geste d'Hubert Goffin renvoie au genre épédiclique des recueils dits de « morale en actions », un genre profondément ancré dans les dispositifs pédagogiques défendus par la pensée libérale et renforcé d'un réseau, qui va croissant au XIX<sup>e</sup> siècle, de prix puis d'associations se présentant comme « d'encouragement » ou « d'émulation » à la « vertu » et au « Bien », et dont les prix de vertu de l'Académie française, relancés après 1820 mais établis par Augé de Montyon à la fin de l'Ancien Régime, sont le premier et plus célèbre prototype<sup>27</sup>. Ainsi *La morale en action ou les bons exemples*, où l'on retrouve Hubert Goffin et son fils, construit sur le canevas d'un ouvrage plus ancien et publié en 1842, ne vaut-il pas seulement parce qu'il est très régulièrement complété et réédité tout au long du siècle. Il se distingue aussi par ses auteurs, le baron Auguste-Marie de Gérando et son ami Benjamin Delessert, deux « entrepreneurs moraux »<sup>28</sup> parmi les plus actifs de la période, deux philanthropes et apôtres du patronage qui sont aussi des industriels importants, membres-fondateurs de multiples sociétés, dont bien entendu celle d'Encouragement pour l'Industrie Nationale<sup>29</sup>.

Singulière conjonction à nouveau, Delessert, grand banquier et raffineur de sucre, décoré de la légion d'honneur pour ses innovations industrielles quelques semaines avant Goffin, est aujourd'hui considéré comme l'un des entrepreneurs-clefs de l'acclimatation des activités productives modernes dans la capitale – risques et nuisances compris<sup>30</sup>. Quand à Gérando, penseur-pivot du regard entrepreneurial sur la condition ouvrière pour le siècle et auteur d'un important traité sur la « bienfaisance », il n'a de cesse de louer l'importance des médailles de l'administration publique remises « au matelot, au mineur, au pompier, à l'homme de peine, qui ont exposé leur vie pour sauver les victimes de quelques catastrophes », ainsi que celle des prix généreusement créés par « des associations de souscripteurs (...) pour les garçons de ferme, pour les ouvriers dans les fabriques, pour les domestiques qui se distingueraient par leur zèle à remplir leurs devoirs »<sup>31</sup>.

Goffin, on le voit ici mieux que jamais, est un précurseur, un initiateur précocement enrôlé dans une pédagogie sociale et civique qui se poursuit jusqu'au cœur de la Troisième République<sup>32</sup>, une pédagogie où se mêlent les apologétiques en définitive convergentes d'un côté d'un discours du « progrès » poussé jusqu'à l'épopée, face à la longue patience et à la douleur des mines ou des usines, comme l'a bien souligné récemment Jean-Baptiste Fressoz, et de l'autre d'une morale du dévouement et de l'altruisme civil, ultime sinon unique grandeur humaine positive possible face aux sévères réalités de l'aléa industriel<sup>33</sup>. Le mineur de

---

<sup>27</sup> CAILLE F., *op. cit.*, chap. II.

<sup>28</sup> Selon la notion souvent reprise du sociologue américain Howard S. Becker, et que l'on peut entendre ici presque au sens propre.

<sup>29</sup> GÉRANDO J.-M. et DELESSERT B., *La Morale en Action ou les Bons Exemples*, Paris, Kugelmann, 1842 ; *ID*, *Les Bons Exemples (nouvelle morale en action)*, Paris Didier et Cie, 1867, 2 volumes, « Charité et dévouement » et « Courage et humanité », etc.

<sup>30</sup> LE ROUX Th. (dir.), *Les paris de l'industrie 1750-1920. Paris au risque de l'industrie*, Grâne, Créaphis, 2013, p. 34.

<sup>31</sup> GÉRANDO J.-M., *De la bienfaisance publique*, Société Belge de Librairie, 1839, tome II, p. 163. C'est moi qui souligne.

<sup>32</sup> Goffin constitue par exemple le thème de la 11<sup>ème</sup> « leçon de choses » du classique : MAIGNE W., *Nouvelles leçons de choses sur l'industrie, l'agriculture, le commerce et les principales inventions industrielles*, Paris, Belin et fils, 1890 (6<sup>e</sup> édition), p. 12-14.

<sup>33</sup> « Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le discours du progrès avait également pour fonction de susciter le courage que requérait la vie moderne. » FRESSOZ J.-B., *op. cit.*, p. 285. Le cas de Goffin mériterait d'être rapproché plus

charbon, « soldat des souterrains », « ouvrier-soldat de l'abîme », homme par excellence de courage et de devoir, à partir de Goffin, est bien l'une des figures privilégiées de cette rencontre, prototype à son tour d'un message qui le déborde de beaucoup. Louis Simonin un demi-siècle plus tard, dans son ouvrage classique qui marque Emile Zola, et aux très nombreuses illustrations d'accidents (chutes, incendies, grisou, asphyxies, éboulements, inondations...), ne se trompe d'ailleurs pas sur la généralité de la leçon :

« Le houilleur est naturellement courageux, dévoué. Toujours prêt à sacrifier sa vie pour sauver celle de ses camarades, on a vu avec quelle résignation stoïque il supporte les plus pénibles épreuves. (...) Il ne nourrit contre ses patrons aucun sentiment mauvais. (...) Le travail du houilleur, contrairement à ce qu'on s'imagine, et sauf quelques cas dont nous avons indiqué la disparition ou l'exception, n'offre rien qui rappelle le labeur de l'esclave ; bien mieux, il exerce à la fois les qualités morales et physiques de l'ouvrier. »<sup>34</sup>

### *Le retournement réglementaire*

L'histoire du mineur Goffin n'est cependant pas seulement celle de la construction d'une icône civique issue du monde de la mine. Elle participe aussi du grand retournement de la régulation sécuritaire dont s'accompagne la montée en puissance productive avec la fin de l'Ancien Régime, à savoir d'un côté l'abandon des procédures de polices des métiers traditionnelles assurées par des corporations ou par l'intermédiaire des juridictions locales, ainsi que l'ont bien rappelé Jean-Baptiste Fressoz et Thomas Le Roux, et de l'autre le dépassement des pratiques d'exploitation anciennes par des impératifs de rentabilité immédiate, en l'occurrence ici celles touchant à la gestion des eaux souterraines et concernant à ce titre tant la sécurité de l'entrelacs des diverses houillères que la préservation de l'approvisionnement aquatique des fontaines publiques des villes et villages environnants.

La fin de la notice du préfet Micoud est à cet égard des plus explicites puisqu'elle détaille l'histoire de la « Cour des voir-jurés » ou « Cour du charbonnage », un tribunal « dont l'institution remonte à une très-haute antiquité » et dont les membres, choisis parmi les houilleurs les plus expérimentés, sont portés à sept en 1487 sous l'autorité du tribunal des échevins de la justice civile et criminelle de Liège. Si les « voir-jurés », considère le préfet, sont longtemps interdits de tout intéressement dans les exploitations, le relâchement de cette prohibition au milieu du XVIIIe siècle a entamé leur autorité pour les réduire à un rôle « d'inspecteurs et d'experts » au sein du tribunal de la ville, désormais forcé de s'auto-saisir des questions de sécurité les plus graves. Leur mission n'en reste pas moins de « surveillance salutare » en mettant « l'autorité publique à portée de suivre les exploitants dans leurs

---

largement de la démonstration de la fin de l'ouvrage : « Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, un agencement affectif complexe (soin, amour, intelligence, initiative, courage) remplace ainsi la relation disciplinaire entre une technique parfaite et un homme fautif envisagé par la régulation technique des années 1820 » (p. 260).

<sup>34</sup> SIMONIN L., *La vie souterraine ou les mines et les mineurs*, Paris, Hachette, 1867, p. 158. Le chapitre VIII s'appelle « Le champ de bataille », le XI « Le soldat de l'abîme ». La mine y apparaît aussi comme une véritable métaphore en action de l'usine moderne : « Chacun remplit modestement sa tâche, on pourrait dire son utile fonction, le dernier manœuvre comme le plus habile mineur, le contre-maître comme l'ingénieur et le directeur de la mine. Soldats, caporaux, capitaines, dans le sentier du devoir tous vont du même pas » (p. 281-282). L'ouvrage est lu et annoté avec précision par Emile Zola, qui y puise situations et exemples, mais effectue aussi de nombreuses visites et rencontres et descend lui-même à plus de 600 mètres sous terre, et qui conclut dans ses carnets : « Moralité des mineurs dévouement mêlé d'orgueil, virilité. Lutte quotidienne, héroïque. Ecole de courage, de patience, de résignât. Nature même du travail. » BECKER C., *La fabrique de "Germinal" : dossier préparatoire de l'œuvre*, Paris, SEDES, 1986, p. 438.

travaux, de punir les infractions et d'assurer l'exécution des mesures que commandait l'intérêt public et la sûreté des propriétés particulières »<sup>35</sup>.

L'entrée des troupes françaises dans la région en l'an II ayant mis fin à l'institution, alors même que depuis 1730 et de manière croissante l'usage dans la région des machines à vapeur avait ouvert la voie à une vidange plus massive et continue des fosses, et donc à l'abandon des réserves souterraines traditionnelles nécessaires à l'épandage des eaux, voire pire et plus récemment à leur remise en exploitation, la conséquence en a été « que les *exploitants abandonnés à eux-mêmes*, commencèrent à *violier les règlements*, et *exécutèrent sans mesure et sans prévoyance* les travaux les plus désastreux et les plus nuisibles à la chose publique », souligne le préfet dans le texte, soit, conclut-il, « en un mot, en détruisant tout ce qui avait été reconnu tel pour la sûreté des mineurs et pour la conservation des travaux »<sup>36</sup>.

Le cas Goffin résonne une fois de plus ici des grandes mutations qui traversent la période, et c'est aussi à cet égard qu'il faut interpréter et comprendre sa « représentativité historique » et les ressorts profonds qui vont contribuer à l'inscrire dans l'histoire et la mémoire industrielle françaises. La continuité est significative en effet en regard d'autres domaines de sécurité industrielle, puisque le dévouement du maître-mineur est saisi par l'administration comme l'occasion d'une sévère admonestation des propriétaires et, plus largement, d'un appel à une reprise en main réglementaire pour limiter les excès entrepreneuriaux dont la multiplication nourrit les colères et menace à terme tant la continuité des exploitations que la légitimité de la tutelle publique.

D'ailleurs, en ce qui concerne cette dernière, le préfet n'oublie certes pas de préciser pour finir que, fort heureusement, sous l'égide impériale, « la prévoyance du Gouvernement a amené enfin un nouvel ordre de choses, et fait espérer de grandes améliorations »<sup>37</sup>. Mais il précise par ailleurs en un dernier et bref chapitre, avant d'en venir au détail de la cérémonie de décoration, des enjeux autrement considérables et touchant aux problèmes de propriété et d'autorité à l'intérieur des mines. C'est-à-dire à des questions où le souci de la préservation de la vie des mineurs s'entremêle, déjà, d'un questionnement collectif beaucoup plus large sur la sécurité énergétique proprement dite : car si les mines doivent justifier d'un régime juridique d'exception et d'une surveillance « le plutôt possible » *{sic}*<sup>38</sup>, c'est d'abord parce qu'il s'agit bien d'un type de propriété unique en son genre, « une propriété qu'on ne peut créer et dont l'emploi, l'extraction et la conservation intéressent toute la société », et non seulement le propriétaire, « *ensorte {sic}* que son avidité occasionne quelquefois la perte d'une exploitation où reste enfouie une richesse à jamais perdue ». De ces observations, « il est aisé de conclure qu'il importe à la société de surveiller les travaux des exploitants, afin de lui conserver un combustible précieux que l'homme ne peut ni créer ni reproduire »<sup>39</sup>.

Au final il n'échappera probablement pas à ceux qui décideront de la récompense hors-norme du mineur Hubert Goffin - l'empereur étant directement informé au moins dès le 6 mars et la décision d'attribution du ruban rouge se trouvant acquise dès le 12, soit en moins de deux semaines – que c'est bien un double message que l'on pouvait espérer le charger symboliquement de transporter<sup>40</sup>. Il ne s'agit pas seulement en effet de s'adresser, comme l'avait bien vu François Ewald, au monde ouvrier, et à sa part de dignité qui doit venir s'unir et se fondre à celle d'un « soldat du travail » exceptionnel ; mais il s'agit de parler aussi, toujours par symboles interposés au moins (repensons au tableau), à des élites

<sup>35</sup> MICOUD (D'UMONS) Ch.-E., *op. cit.*, p. 43.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>37</sup> *Idem.*

<sup>38</sup> *Ibid.* p. 47.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

<sup>40</sup> GOTTERI N., *La police secrète du Premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Savary à l'Empereur de janvier à juin 1812*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 153. Le nouvel accident à la mine du Horloz en juin 2012 est également signalé à l'empereur (p. 453).

entrepreneuriales désormais sommées de s'accommoder au plus vite d'une tutelle administrative qui, bien plus, ou à tout le moins bien au-delà de la préservation du corps de l'ouvrier, voit d'abord et avant tout celle de la prospérité économique nationale.

Il ne faut d'ailleurs que quelques mois pour que les souhaits du préfet Micoud – notamment celui de compléter et d'étendre les prérogatives accordées à l'administration par la loi du 21 avril 1810 – ne se réalisent, avec les décret et circulaire du 3 janvier et 17 février 1813, lesquels marquent comme le relève le répertoire juridique Dalloz de 1854 l'apparition d'un « régime de police spécialement applicable aux mines ». Fait marquant, quarante plus tard cette réglementation est encore attribuée très directement à « deux désastres survenus dans le département de l'Ourthe en 1812 » et ayant « dû exciter à un haut degré dans ce sens la sollicitude du gouvernement impérial » : à savoir les 62 morts de la mine du Horloz survenus en janvier et les 22 de celle du Beaujonc, houillère dans laquelle il est bien entendu rappelé « qu'éclata le dévouement du maître mineur Hubert Goffin qui, par son sang-froid, sauva d'une mort certaine soixante-dix de ses compagnons »<sup>41</sup>.

Il est vrai que le nouveau régime sécuritaire est un décalque presque parfait des souhaits exprimés par le préfet Micoud, dont une tutelle administrative renforcée, avec notamment l'obligation de déclaration immédiate aux préfets de tous les accidents par les propriétaires, la pleine autorité des préfets pour juger des mesures et réquisitions de secours immédiats ou de moyen terme nécessaires (il s'agit sans doute de l'une des premières émergences juridiques de la notion « d'urgence »), la mise en place d'inspections régulières des installations par les ingénieurs d'Etat, et enfin la réalisation obligatoire par les propriétaires de plans et relevés précis « au millimètre pour un mètre » de chaque puits d'extraction, lesquels avaient tant manqués à Beaujonc comme la notice y avait longuement insisté<sup>42</sup>.

Mais si par ces mesures on répond directement à trois des quatre principales causes d'accidents miniers graves énumérées dans le préambule du décret - inexécutions des cahiers des charges imposés aux concessionnaires, manque de précaution contre les inondations et inflammations de gaz, négligences dans l'organisation des secours -, l'exemple et la valorisation du comportement d'Hubert Goffin conserve bien toute son importance pour la quatrième, le « défaut de subordination des ouvriers », c'est-à-dire la hantise largement fantasmée d'une indiscipline ouvrière à la fois technique et morale dont le mineur liégeois continue d'offrir durablement la parfaite antithèse<sup>43</sup>.

---

<sup>41</sup> DALLOZ A., et DALLOZ D. *Répertoire méthodique et alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence, en matière de droit civil, commercial, criminel, administratif, de droit des gens et de droit public*, Paris, au Bureau de la Jurisprudence générale, MAN – MIN, «Mines, Minières, Carrières. – Chap. 1, Sect. 6», 368, Tome 31, 1854, p. 710.

<sup>42</sup> Il est à noter que le 26 mai de la même année un second décret institue, pour les mineurs du département de l'Ourthe, une caisse de prévoyance alimentée conjointement par des cotisations ouvrières et patronales, laquelle n'est finalement jamais mise en place. ESCUDIER J.-L. et CONUS M.-F., « Entre assistance et assurance : la réparation de l'accident minier, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », FAVIER R. et PFISTER C. (dir.), *Solidarité et assurance. Les sociétés européennes face aux catastrophes (17<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)*, Grenoble, Maison des Sciences de l'Homme-Alpes, 2007, p. 276. Le catalogage des mesures expertes ne doit pas non plus faire illusion sur la maîtrise administrative de la sécurité, comme le montrent tragiquement les nombreuses polémiques et les mises en cause des ingénieurs à la suite de la tragédie de Courrières et ses plus de 1000 morts, près d'un siècle plus tard (1906). Voir notamment en ce sens plusieurs des communications dans : LALOUX L. et VARASCHIN D. (dir.), *10 mars 1906. Courrières aux risques de l'histoire*, Vincennes, éditions GRHEN, 2006.

<sup>43</sup> Micoud l'avait déjà souligné dans son discours de remise du ruban rouge : « Jouissez de votre vie ! braves houilleurs ! plus heureux que vous, nous éprouvons l'inexprimable bonheur de vous l'avoir rendue. Pour toute marque de reconnaissance nous vous demandons la plus entière soumission aux règles que la prudence vous impose pour votre propre sûreté » (MICOUD (D'UMONS) Ch.-E., *op. cit.*, p. 71, c'est moi qui souligne). Derrière la célébration de l'héroïsme se dissimule aussi on le voit une véritable propédeutique de la sécurité où discipline, initiative et sang-froid doivent se compléter.



Le cas Goffin, d'ailleurs, contraste de ce point de vue avec d'autres, et notamment l'explosion de la poudrerie de Grenelle en 1794 dont Thomas Le Roux a montré l'oubli rapide et l'absence d'influence sur la législation postérieure concernant les établissements dangereux<sup>44</sup>. Le souvenir du mineur courageux, lui, pour des raisons sans doute d'utilisation et sinon d'instrumentalisation récurrentes évidentes, ne disparaît ainsi nullement avec le Premier Empire. On pourrait même en suivre le fil presque pas à pas, et relever d'abord qu'aucun des grands recueils biographiques du siècle ne l'oublie, au moins jusqu'aux années 1880, notamment le *Dictionnaire des contemporains* d'Arnault de 1822<sup>45</sup>, celui des frères Michaud en 1838<sup>46</sup>, de Larousse en 1877<sup>47</sup>. Le premier cité, au moins, a une influence sans doute assez considérable par la longueur, la précision, et la qualité d'expression de son développement.

Synthétisant la brochure du préfet Micoud, il en élude en effet l'ethnographie industrielle des matériels et des mots de la mine, la première personne du singulier préfectorale, l'argumentation régulatrice et réglementaire, pour mieux pouvoir marquer pour ainsi dire véritablement « l'entrée de Goffin et de son fils en postérité ». C'est désormais, au-delà d'un mineur, un « homme dévoué » que l'on voit, un père issu du peuple, courageux et exemplaire, avec un fils à son image, et dont les actes et les pathétiques péripéties du sauvetage (il doit menacer de se noyer avec son fils pour encourager ses camarades, empêcher les plus désespérés de boire de l'eau fétide ou de parler de se repaître des premiers décédés, etc., son fils les encourageant pour sa part à ne pas « faire comme les enfants » et « obéir à (son) père ») prennent le pas sur le contexte industriel de réalisation.

La double universalité du geste et de la figure s'affirme de fait d'autant plus distinctement, universalité à la fois minière-ouvrière et secouruse, puisque sont soulignés à la fois la confiance constamment conservée par Goffin dans l'aide qu'apporteront sans nul doute le propriétaire et les ingénieurs - contre le sentiment dominant des emmurés -, en même temps que sa capacité personnelle réaffirmée à plusieurs reprises au sacrifice pour autrui. Ces deux dimensions donnent sans doute plus distinctement encore qu'auparavant une dimension véritablement collective et politique à son comportement, d'autant, et peut-être surtout, que les dernières phrases du propos parachèvent le tableau :

« Cet homme généreux est le premier des mineurs, dont parle cet article, qui ait terminé sa vie : il est mort au poste d'honneur, le 8 juillet 1821, frappé à la tête d'un éclat de pierre, lancé par une détonation qui eut lieu dans la houillère dont il dirigeait les travaux ; il ne survécut que peu d'instant à cet évènement déplorable. Il laisse 10 enfants. »<sup>48</sup>

Il n'a pas suffi, on le voit, de quelques phrases et d'une décoration pour faire d'Hubert Goffin l'honoré le plus célèbre des mineurs, quand bien même il demeure le *seul* ouvrier membre de la Légion d'honneur pendant près d'un demi-siècle, jusqu'à ce que un autre

---

<sup>44</sup> LE ROUX Th., « Accidents industriels et régulation des risques : l'explosion de la poudrerie de Grenelle en 1794 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 58-3, 2011, p. 58.

<sup>45</sup> ARNAULT A.-V., *Biographie nouvelle des contemporains ou Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la Révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes...*, Paris, Librairie Historique, Tome 8, 1822, p. 205-209.

<sup>46</sup> MICHAUD J.-F. et LOUIS G., *Biographie universelle, ancienne et moderne. Supplément ou suite de l'Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Ouvrage entièrement neuf*, Paris, Desplaces et Michaud, tome 65, 1838, p. 491-492.

<sup>47</sup> LAROUSSE P., *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, 1866- 1877, Tome 8 F – G, p. 1348.

<sup>48</sup> ARNAULT A.-V., *op. cit.*, p. 209.

napoléon ne s'avise de ré-accrocher quelques rubans rouges sur des vareuses ou des blouses. C'est aussi et sans doute sa mort, comment ne pas le pressentir, qui parle, qui le porte pour ainsi dire statistiquement, véritablement, « objectivement » à une incarnation totale de la figure dont il avait été voué par l'activisme administratif à « endosser », au sens propre, et la dignité, et la propension au sacrifice industriel potentiel.

Sa mort, et ses dix orphelins, en font le mineur par excellence, le soldat industriel absolu, foudroyé par cette industrie qui, comme l'écrit encore en 1843 dans une précise synthèse un bon connaisseur, « malgré l'introduction de ces améliorations et de beaucoup d'autres précautions que nous nous abstenons d'énumérer, (...) en Belgique comme ailleurs, n'en reste pas moins un vrai champ de bataille où le mineur expose sa vie, comme naguère le soldat, pour un modique salaire »<sup>49</sup>. Et de suivre l'évocation d'une dizaine d'accidents dans la seule province de Liège jusqu'en 1838, en outre de celui de Beaujonc et de Goffin signalé bien entendu à part, quatre et plus de 100 morts jusqu'en 1832, puis sept autres pour 243 morts jusqu'en 1832, avant que ne soit complété, sur la foi d'un rapport du ministère des Travaux Publics portant sur 20 ans, jusqu'en 1840 inclusivement, pour les houillères de Belgique et du Luxembourg, soit environ 28.000 mineurs, un tableau effrayant de 1710 tués et 882 blessés, soit une moyenne de 129 morts annuels et 70 accidents graves par an.

Ces travaux d'extraction pourtant, ajoute finalement l'auteur, « considérés en eux mêmes sont le plus souvent exempts de danger », et seules les circonstances déplorables de leur mise en œuvre expliquent de tels chiffres, alors que c'est en se conformant à « la loi du travail intelligent et organisé » que l'on pourra, comme a d'ailleurs excellemment commencer de le faire le gouvernement belge ajoute-t-il à son tour, indiquer « aux exploitants la marche la plus sûre pour diminuer le danger des travaux souterrains »<sup>50</sup>.

En somme, trente années après le préfet Micoud, les mêmes mots et maux, ou presque.

## **L'héroïsme civil et la saisie administrative des risques accidentels en ville : les ambiguïtés parisiennes**

Hasard ou pas, c'est bien en définitive un héros de l'énergie noire, de ce « soleil patiemment mis en terre durant des milliers d'années » comme l'écrit beaucoup plus tard Emile Zola, de ce charbon, cette « houille » responsable du basculement technologique de l'humanité depuis deux siècles dans une forme de « malédiction thermique »<sup>51</sup>, qui s'est trouvé être au centre de l'une des premières mises en scène de l'héroïsme industriel. Et à ce titre déjà, assurément, Hubert Goffin inaugure bien un cycle.

On ne saurait pour autant limiter à ce secteur énergétique particulier les interactions qui se nouent au cours de la même période entre la perception des actes de secours et celle des dangers productifs, en particuliers ceux dont la banalisation va croissante au cœur même des villes, à mesure de « la naissance de l'étrange discours de minimisation des risques de la part

---

<sup>49</sup> DUCPETIAUX É., *De la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer*, Bruxelles, Méline-Cans, 1843, p. 134. Cette appréciation est confirmée par les travaux statistiques récents de Jean-Louis Escudier et Marie-France Conus qui ont recensé 808 accidents miniers « majeurs » de plus de 20 décès entre 1705 et 2006, indépendamment des accidents « quasi-quotidiens » entraînant la mort par éboulement ou chute dans un puits. ESCUDIER J.-L. et CONUS M.-F., art. cit., p. 269-292.

<sup>50</sup> DUCPETIAUX É., *op. cit.*, p. 137.

<sup>51</sup> Voir notamment : DEBEIR J.-C., DELÉAGE J.-P., HEMERY D., *Les servitudes de la puissance. Une histoire de l'énergie*, Paris, Flammarion, 1986 ; GRAS A., *Le choix du feu. Aux origines de la crise climatique*, Paris, Fayard, 2007.

des hygiénistes du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup> ». Et c'est bien à Paris, notamment, que l'on peut chercher à mieux comprendre et préciser les rapports qui s'établissent entre l'attention sociale portée aux gestes courageux et la poursuite à marche forcée d'une industrialisation dont le coût social, pour les mineurs comme pour les autres, déborde de beaucoup celui des seules grandes et spectaculaires « catastrophes »<sup>53</sup>.

Les précurseurs d'Hubert Goffin et le premier corps de professionnels des interventions en cas d'accidents naissent en effet dès la fin de l'Ancien Régime sous l'impulsion et le volontarisme d'un échevin de la ville, Philippe-Nicolas Pia, pharmacien ouvert aux expériences étrangères (Danemark, Pays-Bas, Angleterre), spécialiste des techniques de réanimation et de lutte contre « la mort apparente ». Pia innove et anticipe triplement : en inventant le vocable de « secouristes » – qui sera oublié durant plus d'un siècle mais nous est devenu familier – pour désigner les agents municipaux dont il prévoit l'entraînement et la rétribution ; en rationalisant et diffusant des « boîtes de secours » disposées en de multiples points de la capitale ; en plaidant et obtenant l'institutionnalisation de modalités à la fois pécuniaires et symboliques d'encouragements aux secours pour l'ensemble de la population (une gradation de primes pour le repêchage des noyés, la réanimation, etc., et une médaille pour les actes courageux)<sup>54</sup>.

Le premier point remarquable est que la priorité administrative se porte dès l'origine, comme d'ailleurs sur l'ensemble du siècle suivant, sur la question du « secours aux noyés », une occurrence accidentelle certes spectaculaire pour l'opinion (les « suicidés de la Seine » par exemple sont un topos littéraire que l'on retrouve des *Chants de Maldoror* de Lautréamont à *La chute* d'Albert Camus), et qui touche des franges très diversifiées de populations (lavandières, enfants, etc.), mais une occurrence dont l'impact sanitaire demeure pourtant très limité : 115 décès par noyade et 533 repêchages sont recensés dans la capitale de 1844 à 1854 sur un total de 3843 accidents (moins de 14%), et guère plus (16%) en qui concerne les événements d' « asphyxies/submersions » (désormais mélangés) au sein des 2184 accidents de la période 1865-69 et 1872<sup>55</sup>. L'administration, cela est d'autant plus net que le siècle avance, concentre l'essentiel de son effort sur une réalité qui ne représente guère plus, vers 1887, de 5% des décès accidentels dans la capitale, alors même que débute en 1875 la mise en place d'une quinzaine de maisonnettes dénommées « pavillons de secours aux noyés », lesquelles perdureront jusqu'en 1966.

Cette attention privilégiée à l'accident aquatique souligne par contraste l'indifférence accordée aux corps ouvriers voués à la meurtrissure des ateliers et des fabriques. Dans la seconde partie de la décennie 1860 en effet, la Préfecture de police elle-même recense plus de 40% de plaies diverses et 22% de fractures dans ses interventions, et l'on ignore combien d'ouvriers se sont trouvés soignés, indépendamment de tout accident fluvial, parmi les quelques 30% d'interventions recensées à l'intérieur des susdits pavillons « pour noyés ». On ignore également combien de transports d'asphyxiés des ateliers et de victimes d'émanations chimiques se dissimulent dans les récompenses allouées dès 1810 à la population, et régulièrement rappelées par les circulaires de la Préfecture de Police, pour « le transport à

---

<sup>52</sup> LE ROUX Th., « L'effacement du corps de l'ouvrier. La santé au travail lors de la première industrialisation de Paris (1770-1840) », *Le Mouvement Social*, n° 234/1, 2011, p. 104.

<sup>53</sup> Ce point a été bien souligné en ce qui concerne les indemnités dans le travail de Jean-Louis Escudier et Marie-France Conus cité plus haut : « Or, pour toute victime d'un accident mortel comme pour ses proches, l'événement est 'catastrophique' quel que soit le nombre d'individus affectés ».

<sup>54</sup> Dans le domaine des secours d'urgence aussi on peut donc dire avec Thomas Le Roux : « Comprendre comment et pourquoi l'administration devint le mode normatif de la régulation des nuisances, c'est comprendre comment et pourquoi Paris en fut l'embryon et la matrice » : LE ROUX Th., *Le Laboratoire...*, *op. cit.*, p. 16. On reprend ici des éléments plus détaillés dans CAILLE F., *op. cit.*, p. 199-204 sur les secours publics et p. 191-199 sur Pia.

<sup>55</sup> Archives de la Préfecture de Police de Paris, DB 164.

l'hospice ou à son domicile d'un noyé, asphyxié ou blessé ». Mais le sentiment émerge bien, des indices disponibles, d'une sorte de « hiérarchisation symbolique » des aléas accidentels à l'intérieur de la capitale par les administrations tant municipales que d'Etat, lesquelles en portant les regards vers quelques dizaines de noyés rejettent en arrière plan les bataillons d'accidentés et d'invalides du travail.

Membre du Conseil de Salubrité de Paris, le médecin Charles-Henri Marc, qui dirige un temps une usine de produits chimiques<sup>56</sup>, est pourtant le premier directeur du service des secours publics de la ville après la période révolutionnaire, avant que son fils ne lui succède (1815-1860 à eux deux). En 1829, sans succès ni grand acharnement non plus semble-t-il, il tente certes d'établir une « société d'humanité » de forme philanthropique pour « prévenir les asphyxies, et secourir les asphyxiés et noyés », alors même que la capitale *intra-muros* est régulièrement et plus que jamais exposée aux accidents d'entreprises<sup>57</sup>. Mais s'agit-il véritablement de perfectionner la rentabilité sanitaire du service dont il a la charge et de se préoccuper plus directement des méfaits des fabriques et du travail ? Ou bien, comme en témoignent dans le mémoire qu'il remet au Préfet de Police les longs développements sur les récompenses d'honneur, leur nécessité et leur gradation, ne s'agit-il encore une fois que d'une tentative de réorientation de l'attention vers le secours délivré plutôt que vers la cause de l'accident ?

Etranges entrecroisements quoi qu'il en soit qui font que ce sont bien aux mêmes médecins et hygiénistes du Conseil de Salubrité, puis du Conseil d'Hygiène Publique et de Salubrité du Département de la Seine, alors même qu'ils ne cessent de relativiser l'existence de dangers industriels ou productifs spécifiques, qu'il revient de valider régulièrement les « instructions sur les secours à délivrer » en cas d'accidents. Dans la mesure où, en toute logique, on ne prépare pas activement à ce qui ne saurait advenir, on en s'étonne pas que tous les spécialistes se trouvent à déplorer à la fin du siècle le retard devenu inadmissible de la ville-lumière en matière de « prompts-secours »<sup>58</sup>.

Alors même qu'à compter des années 1830, notamment, s'acclimatent dans les esprits parisiens les dangers d'explosion et d'asphyxie au cœur même de la ville, comme le relève Thomas Le Roux, seul le corps militaire des sapeurs-pompiers, pourtant d'abord et pour longtemps prioritairement orienté vers la lutte contre l'incendie, se trouve donc en mesure d'intervenir. Et si en 1820 on engloutit sans succès pour le sauvetage pittoresque d'une poignée de noyés, sous les ricanements des publicistes, plus de 15.000 francs de l'époque versés au dressage de « chiens de Terre-Neuve » ramenés à grands frais des rives les plus lointaines de l'Atlantique<sup>59</sup>, rien ou presque n'est entrepris, étudié, recensé ou tenté en direction des conditions de réanimation, de transport, et plus largement de soins immédiats de l'ouvrier démembré, ébouillanté, attaqué de plomb ou d'acide. Dans les années 1880 encore seuls les brancards, parfois à roue, des postes dits de « police-secours », valent pour de nombreux arrondissements de la capitale.

Les premiers mouvements associatifs, en reprenant en 1890 le terme de « secouristes », ont alors beau jeu de mettre en avant l'importance et l'urgence de la diffusion élargie d'une formation sanitaire minimale en cas d'accident, dans le monde du travail comme

---

<sup>56</sup> Précision apportée par LE ROUX Th., *Le Laboratoire...*, *op. cit.*, p. 504), qui souligne par ailleurs la filiation courant depuis Philippe-Nicolas Pia, premier pharmacien-chimiste on l'a dit à intervenir sur les secours à Paris.

<sup>57</sup> MARC Dr, *Plan d'organisation d'une société d'humanité à établir dans la ville de Paris, pour prévenir les asphyxies, et secourir les asphyxiés et noyés, présenté à son Excellence le ministre d'Etat Préfet de Police*, manuscrit des Archives de la Préfecture de Police de Paris, DA 1-37. LE ROUX Th., *Le Laboratoire...*, *op. cit.*, p. 439.

<sup>58</sup> CAILLE F., *op. cit.*, pour une idée de l'abondante bibliographie sur la question, p. 202.

<sup>59</sup> Voir le volumineux dossier des Archives de la Préfecture de police de Paris, DA 37, 142 pièces. Sur la reprise de l'idée : DAMICO F., *Les Secours Publics à Paris : Emploi des Chiens de Terre-Neuve pour le Sauvetage des Noyés (extrait du Journal d'Hygiène)*, Paris, Chaix, 1893.

ailleurs, même s'il faut des décennies pour que cette dernière, timidement, pénètre dans les entreprises. Par contraste pourtant, à ouvrir le récapitulatif des « traits de courage et de dévouement » avancés en faveur de certains sapeurs-pompiers du bataillon de Paris dans les années 1880 - une source méconnue et particulièrement suggestive pour une approche qualitative fine et peu censurée des accidents -, le sentiment s'impose d'un véritable résumé de l'étendue et de la diversité de l'industrie parisienne, tel le dossier de ce sapeur d'Aubervilliers dont sont égrenés les lieux d'intervention : fabrique de bougies en 1878, fabrique de caoutchouc en 1879, établissement pour la distillation de benzine en 1882, fabrique de passementerie, blanchisserie, scierie en 1884 ; et pour cet autre des teintureries, des fabriques d'huile et de rectification de pétrole<sup>60</sup>.

Alors que l'administration des secours publics, on l'a dit, voit mal la réalité et la fréquence de certains périls, et que l'on préfère s'amuser des tours de chiens-savants plutôt que de prévenir et guérir les souffrances du corps ouvrier, l'appareil d'Etat n'oublie pas quant à lui d'instruire avec soin ce qui, au final, par la certification et la preuve du dévouement courageux, détourne autant que faire se peut tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, et d'une bonne partie au moins du XX<sup>e</sup>, les mémoires et les regards des flammes, des explosions, et des risques industriels potentiels persistants.

Un mouvement se dessine ainsi, une équation du corps ou de l'acte glorieux et courageux apposée pour ainsi dire en réponse, en « apostille » à toute forme d'accident, laquelle se trouve inaugurée en 1812 avec le dévouement d'Hubert Goffin puis inlassablement reprise et poursuivie ensuite, comme annualisée, normalisée, routinisée par un ensemble de plus en plus précis de textes et de circulaires, des rapports réguliers au chef de l'Etat, une comptabilité et une archivistique incomparablement plus soigneuses, au total, que celle que l'on accorde à la nature des événements eux-mêmes<sup>61</sup>. Ainsi par exemple, dans les mêmes dossiers du Ministère de l'Intérieur, en marge du plan grand format sur calque et papier gras de l'usine de Fenaille-et-Despeaux, épurateurs d'huile et de pétrole rue de la gare à Aubervilliers, quatre jours d'incendie continu émaillé « d'explosions terribles » en mars 1882 sous la menace de l'embrasement de 500 000 litres de pétrole, le ministre note-t-il lui-même au crayon que « vu l'importance du sinistre », la proposition de sept médailles d'honneur et de quatre diplômes de mentions honorables pour les soldats du feu étant intervenus semble « largement justifiée »<sup>62</sup>.

On pourrait aisément étendre la démonstration à la presse populaire et aux « suppléments illustrés » dominicaux dans lesquels, quelques années plus tard, les « soldats du devoir » de l'industrie et leur cortège d'accidents de fabriques et d'ateliers sont à nouveau très rares à bénéficier d'un privilège illustratif, lequel est accordé beaucoup plus volontiers aux « pluies de grenouilles » et autres circonstances originales et saugrenues, aux « mères courageuses » et aux « enfants sauveteurs », aux victimes de catastrophes naturelles<sup>63</sup>. Le cas échéant, les accidents de production resteront alors à peu près toujours dans l'indétermination des causes et conséquences, renvoyés à des ballets de pompiers et d'infirmiers volontaires se soutenant l'un l'autre comme dans la significative illustration « Incendie d'usine à Saint-Denis » (*Le Petit Journal* 6 août 1899, fig. 8), et masquant de fait une nouvelle fois les corps au travail. Dans la représentation d'un « mécanicien courageux », un employé de la

---

<sup>60</sup> Il s'agit des dossiers de demandes regroupées envoyés chaque année par les officiers du bataillon des sapeurs-pompiers de Paris en vue d'obtenir la « Médaille pour actes de courage et de dévouement » du ministère de l'Intérieur pour un certain nombre de leurs hommes. AN, F<sup>1d</sup> III/560, Seine, récompenses collectives, 1872-1889.

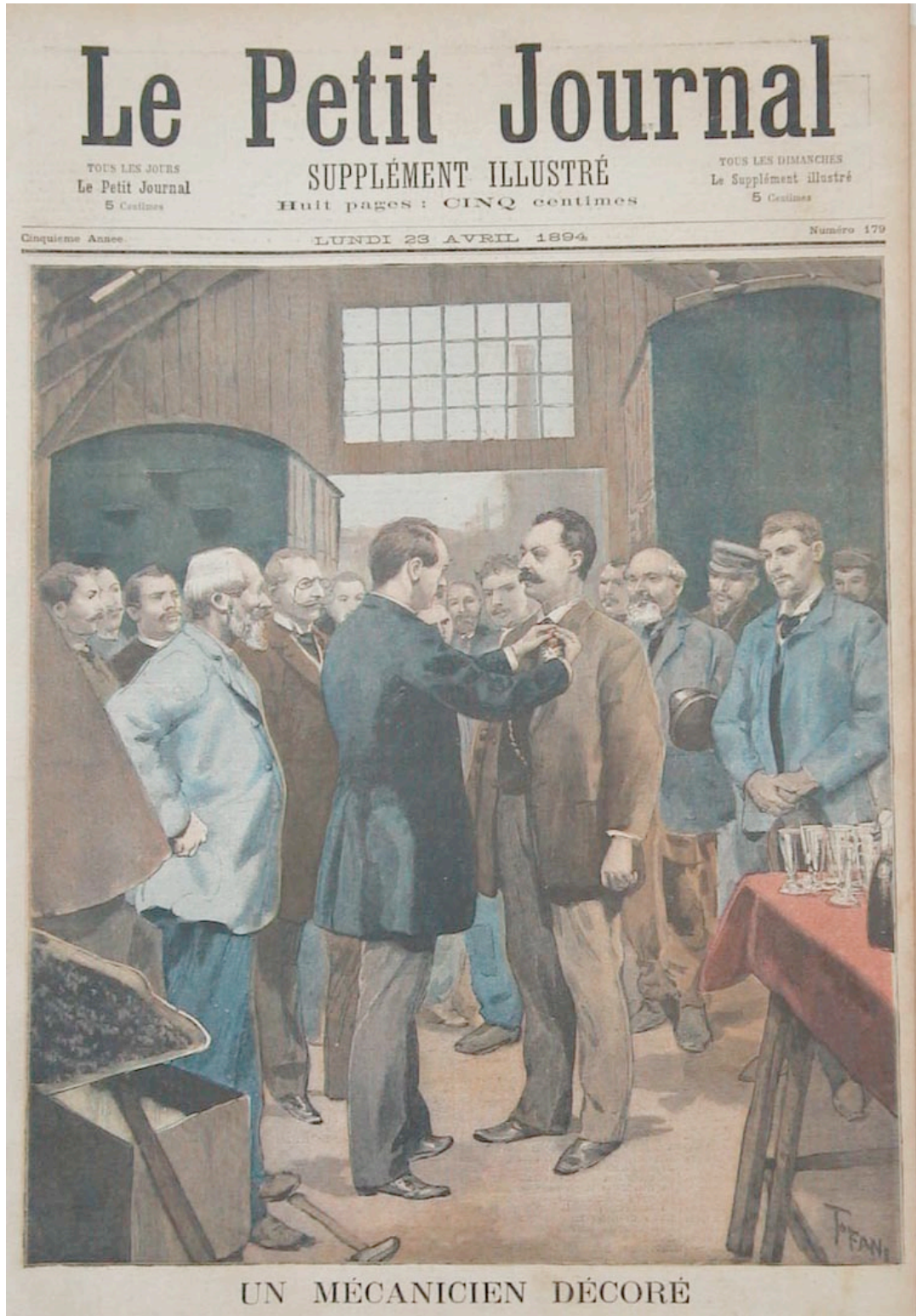
<sup>61</sup> Sur cette objectivation administrative croissante spécialement : CAILLE F., « La vertu en administration. La médaille de sauvetage, une signalétique officielle du mérite moral au XIX<sup>e</sup> siècle », *Genèses (Sciences sociales et histoire)*, n°28, 1997, p. 29-51.

<sup>62</sup> AN F<sup>1d</sup> III/560, Seine, récompenses collectives, 1872-1889.

<sup>63</sup> Pour une approche de cette iconographie : CAILLE F., *op. cit.*, chapitre I, p. 23 et s.

compagnie des chemins de l'Ouest décoré par exception d'un ruban rouge dans le même journal en avril 1894 (fig. 7), c'est une simple remise de médaille que l'on illustrera très loin des réalités du travail industriel de l'époque.

On voit moins les causes des accidents, les flammes et les morts, lorsque l'on ne regarde que le sauveteur, jusque dans la gravure ou la représentation imagée, la médaille toujours épinglée dans l'action sur la poitrine, contre toute vraisemblance.



UN MÉCANICIEN DÉCORÉ

Fig. 8. *Le Petit Journal*, 23 avril 1894.



Incendie d'usine à Saint-Denis

Fig. 9. *Le Petit Journal*, 6 août 1899.

L'enquête mérite à coup sûr d'être poursuivie, mais il apparaît bien au final que dans l'histoire de ces multiples et ordinaires « désinhibitions réflexives » qui ont pu accompagner et acclimater pour le plus grand nombre la coexistence avec la face sombre des réalités technologiques modernes, c'est-à-dire comme l'a souligné Jean-Baptiste Fressoz la prise en compte empirique et descriptive de la réalité des dangers en même temps que leur inscription simultanée dans une destinée modernisatrice économiquement incontournable<sup>64</sup>, la « réflexivité héroïque » ait aussi joué son rôle en construisant, par une activité symbolique d'Etat soutenue, la réalité d'un travailleur courageux et, potentiellement au moins, dévoué jusqu'au sacrifice si l'occasion se présentait de devoir sauver autrui.

Hubert Goffin incarne au XIX<sup>e</sup> siècle, bien au-delà de tout misérabilisme, cette capacité, premier des héros du travail moderne surgi du fond des houillères, ces boyaux de la modernité si nécessaires en même temps que si terrifiants pour tous les bienheureux de la surface, cet enfouissement quotidien comme une mort lente.

Processus totalement achevé, à ranger aux oubliettes des livres de morale et de prix ? Au plus près de nous pourtant il y a, il y a eu et il y aura, autant tout de suite s'en persuader, d'autres médailles, d'autres discours, d'autres Goffin de nos technologies les plus redoutables et redoutées.

Car, quant à mourir, l'étude des représentations de la modernisation technologique depuis deux siècles contribue à le montrer, rien ne semble pire qu'une fatalité industrielle totalement objective, statistique, froide et invisible, implacable comme une loi de la nature ou de la physique, et dans laquelle il n'appartiendrait plus qu'aux éléments et aux choses d'écrire l'histoire des hommes<sup>65</sup>.

Faut-il s'en rassurer ? Tout porte à croire que nous serons au moins, de nous-mêmes, nos propres « héros-liquidateurs » :

« Tous les jours, nous recevions les journaux. Je me contentais de lire les titres : 'Tchernobyl, lieu d'exploit', 'Le réacteur est vaincu', 'La vie continue'. Notre *zampolit*, l'adjoint politique de notre unité, organisait des réunions et nous disait que nous devions vaincre. Mais vaincre qui ? L'atome ? La physique ? L'univers ? Chez nous, la victoire n'est pas un évènement mais un processus. La vie est une lutte. Il faut toujours surmonter quelque chose. C'est de là que vient notre amour pour les inondations, les incendies, les tempêtes. Nous avons besoin de lieux pour ' manifester du courage et de l'héroïsme'. Un lieu pour y planter un drapeau. Le *zampolit* nous lisait des articles qui parlaient de 'conscience élevé et de bonne organisation', du drapeau rouge qui flottait au-dessus du quatrième réacteur quelques jours après la catastrophe. Il flamboyait. Au propre : un mois plus tard, il était rongé par la radiation. Alors on a hissé un nouveau drapeau. Et un mois plus tard, un troisième... J'ai essayé de me représenter mentalement ces soldats qui grimpaient sur le toit... Des condamnés à mort... Le culte païen soviétique, me direz-vous ? Un sacrifice humain ? Mais, à l'époque, si l'on m'avait donné ce drapeau, j'y serais allé moi-même. Je suis incapable de vous expliquer pourquoi. Je ne craignais pas la mort. Un liquidateur. »<sup>66</sup>

---

<sup>64</sup> FRESSOZ J.-B., *op. cit.*

<sup>65</sup> En ce sens EWALD F., *op. cit.*, p. 257.

<sup>66</sup> « Un liquidateur », dans ALEXIEVITCH S., *La supplication. Tchernobyl, chronique du monde après l'apocalypse*, Paris, Editions J'ai lu, 2011 (1998), p. 99.